

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

**Compte-rendu de la réunion du lundi 11 septembre 2017 à 18h15
Salle de réunion – 1 place de la Comédie.**

ORDRE DU JOUR

Pôle Culture

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 juin 2017.

Pôle Culture

2. Programme de préfiguration AGORA – Saison 2.

Pôle Culture

3. Pôle Culture - Subvention à diverses associations dans le domaine de la mémoire.

Pôle Culture

4. Programme Interreg V A - Grande Région : projet "NOE-NOAH". Aspects budgétaires.

Service Action culturelle

5. Fêtes de la Saint-Nicolas.

Service Action culturelle

6. Résidences d'artistes dans les écoles - Saison 2017/2018.

Service Patrimoine culturel

7. Désaffectation du presbytère Saint-Simon Saint-Jude, Place de France à Metz.

Service Patrimoine culturel

8. Versement d'une subvention d'équipement au conseil de fabrique de l'église du Très Saint-Sacrement à Devant-lès-Ponts.

Service Patrimoine culturel

9. Convention triennale 2015-2017 avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN), avenant n°2.

Service Patrimoine culturel

10. Participation financière aux frais de chauffage de la Cathédrale.

Service Archives

11. Dénomination d'espace public.

Pôle Culture

12. Divers.

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint Délégué à la Culture :

- Madame Margaud ANTOINE FABRY, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué

- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture
- Monsieur Jean-Michel SCHILDKNECHT, Directeur de l'AGORA
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Chef du Service Action Culturelle
- Madame Elodie KOCKEISEN, Cheffe de projet culturel, Service Action Culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Chef du Service Patrimoine Culturel
- Monsieur Thierry DEPRESZ, Chef du Service Archives

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Patrick THIL, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Monsieur William SCHUMAN, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant

- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Déléguée, membre suppléant

- Madame Hélène KISSEL, Directeur Général Metz Métropole
- Monsieur Olivier LEDERLE, Directeur Général Adjoint de Metz Métropole
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques

Monsieur LEKADIR ouvre la séance à 18h15 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 juin 2017.

Avis favorable de la Commission

2^e Point : Pôle Culture – Programme de préfiguration AGORA – Saison 2.

Monsieur SCHILDKNECHT présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière

Avis favorable de la Commission

Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

3^e Point : Pôle Culture – Subvention à diverses associations dans le domaine de la mémoire.

Monsieur LEKADIR présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission

Proposition de rapporteur : Daniel PLANCHETTE

4^e Point : Pôle Culture – Programme Interreg V A - Grande Région : projet "NOE-NOAH". Aspects budgétaires.

Monsieur SCHNELL présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission

Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

5^e Point : Service Action culturelle - Fêtes de la Saint-Nicolas.

Madame PROTARD présente ce rapport.

Monsieur CAMBIANICA fait part d'un regret concernant la suppression des propositions artistiques à l'Hôtel de Région. Ces dernières contribuaient au lien entre la tradition et la modernité et donnaient une belle dimension partenariale à la manifestation.

Madame ANTOINE FABRY et Monsieur LEKADIR indiquent que le budget dédié à la Saint Nicolas de la Région Grand Est a été supprimé, ce qui a entraîné cette modification de programmations.

Monsieur SCHNELL indique qu'un groupe de travail régional se mobilisera très prochainement sur le volet tourisme de Noël et permettra une nouvelle implication la Région dans divers projets. Le Pôle Culture y est associé.

Monsieur PLANCHETTE fait part d'un regret concernant la suppression du passage de la Parade St Nicolas devant le Palais du Gouverneur.

Madame ANTOINE FABRY indique que le tracé du réseau Mettis a imposé de modifier le circuit de la Parade et n'a pas permis de maintenir le passage de celle-ci devant le Palais du Gouverneur.

Monsieur LEKADIR ajoute que dans le contexte sécuritaire et du Plan Vigipirate, les préconisations de la Préfecture ont abouti à concentrer le défilé sur le plateau piétonnier.

Il rappelle que l'ensemble du Village solidaire de la Saint Nicolas est conçu à destination des enfants et des familles, que les festivités revêtent une dimension solidaire forte et qu'il existe toujours un goûter solidaire pour les enfants des familles de militaires, organisé au sein du Palais du Gouverneur, en présence de Saint Nicolas.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

6^e Point : Service Action culturelle - Résidences d'artistes dans les écoles - Saison 2017/2018.

Monsieur LEKADIR présente ce rapport.

Madame ANTOINE FABRY interroge sur les possibilités d'évaluer les retours d'expériences et l'impact sur les familles des enfants participants.

Monsieur LEKADIR indique que les familles participent aux restitutions des résidences au sein même des écoles, à l'Arsenal et à l'espace BMK. Il évoque la circulaire interministérielle datant de mai 2013 qui a mis en place le parcours d'éducation artistique et culturelle avec l'ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il précise que les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Moselle s'appuient sur l'offre culturelle et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle développés par la Ville pour construire un parcours individuel aux élèves tout au long de leur scolarité.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

7^e Point : Service Patrimoine culturel - Désaffectation du presbytère Saint-Simon Saint-Jude, Place de France à Metz.

Madame SCHNEIDER présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Christine AGUASCA

8^e Point : Service Patrimoine culturel - Versement d'une subvention d'équipement au conseil de fabrique de l'église du Très Saint-Sacrement à Devant-lès-Ponts.

Madame SCHNEIDER présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Daniel PLANCHETTE

9^e Point : Service Patrimoine culturel - Convention triennale 2015-2017 avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN), avenant n°2.

Monsieur LEKADIR présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

10^e Point : Service Patrimoine culturel - Participation financière aux frais de chauffage de la Cathédrale.

Madame SCHNEIDER présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Christine AGUASCA

11^e Point : Service Archives – Dénomination d'espace public.

Monsieur DEPREZ présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur le Maire

12^e Point : Pôle Culture – Divers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h15.

Le Président de la Commission :

Hacène LEKADIR

